ORLÉANS MÉTROPOLE
Naturellement Val de Loire

Orléans, le 5 décembre

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Une élève du CFA d'Orléans Métropole en finale régionale du concours de plaidoiries des lycéens du mémorial de Caen

Par la voix de Myriam Afouadas, apprentie en Première ARCU (Accueil Relation Clients et Usagers), le CFA d'Orléans Métropole fait partie des établissements sélectionnés pour la finale régionale du concours de plaidoiries des lycéens du mémorial de Caen, qui se déroulera le **6 décembre à 13h45 au CERCIL d'Orléans**. Il est le seul établissement de ce type à participer au concours.

Le 21ème concours de plaidoiries des lycéens

Organisé par le Mémorial de Caen, le 21ème concours de plaidoiries des lycéens a pour objectif de permettre aux élèves de défendre un cas d'atteinte aux droits de l'homme, tout en s'adonnant à un exercice oratoire durant lequel ils doivent convaincre leur auditoire. Ce challenge favorise également l'exercice de recherche et la connaissance de textes liés aux droits de l'homme. Il s'inscrit dans la suite de deux autres concours de plaidoiries organisés par le mémorial de Caen pour les élèves avocats et les avocats souhaitant défendre ce même type de cas.

Une élève du CFA Orléans Métropole en finale régionale

Accompagnée et soutenue par l'équipe pédagogique et la Direction du CFA, Myriam Afouadas, apprentie de 29 ans en cycle Bac Professionnel ARCU (Accueil Relations Clients Usagers), se prépare activement à ce challenge. Elle a choisi pour thème la discrimination à l'embauche. Dans le résumé de son argumentaire intitulé « Je suis comme je suis », elle pointe notamment les défaillances du marché de l'emploi. Grâce au cas d'actualité qu'elle a sélectionné, ce sujet a su toucher le premier jury et lui a permis de faire partie des 140 lycéens qualifiés au niveau régional, sur les 1500 candidats initiaux.

Voici les consignes à respecter pour le concours à destination des lycéens :

- Plaider sur un ou deux cas concret(s)
- Citer des références aux grands textes internationaux, comme la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ou d'autres conventions internationales
- Dénoncer un cas réel d'atteinte aux Droits de l'Homme, en s'appuyant sur des faits précis, sur un ou deux exemples en lien avec l'actualité.
- Durée de la plaidoirie : 8 min maximum

Suite aux finales régionales, une grande finale nationale est organisée au Mémorial de Caen le 26 janvier 2018. Les lauréats pourront notamment remporter :
1er Prix – Prix du Mémorial : un voyage de 3 jours à New York avec une visite du siège de l'ONU
2ème Prix : Prix de la MGEN
3ème Prix – Prix Amnesty International : une visite du secrétariat national d'Amnesty International France à Paris et l'invitation au gala d'Amnesty International France.
www.memorial-caen.fr

Contact Presse | Marion Pellegrin | Tel.06.77.27.93.38 | marion.pellegrin@orleans-metropole.fr | www.orleans-metropole.fr